



RAPPORT DU CONCOURS D'ACCÈS À LA FORMATION VÉTÉRINAIRE UNILASALLE

Session 2024



UniLaSalle Rouen
3, rue du Tronquet - CS 40118
F-76134 Mont-Saint-Aignan Cedex
Tél. : + 33 (0)2 32 82 92 00



Institut Polytechnique UniLaSalle
Amiens, Beauvais, Rennes, Rouen

École d'ingénieurs : Agronomie & Agro-industries • Alimentation & Santé
Géosciences & Environnement • Génie de l'environnement
Énergie & Numérique
École vétérinaire



www.unilasalle.fr

Sommaire

1. REGLEMENTATION APPLICABLE	3
2. OBJECTIF DU CONCOURS ET ATTENDUS NATIONAUX	3
2.1. Objectif du concours	3
2.2. Attendus nationaux	3
3. LES CANDIDATS	4
3.1. Sujets, matériels & méthodes : Conditions pour candidater	4
3.2. Résultats : Description des candidats	5
3.3. Discussion	6
4. LES CANDIDATS ADMISSIBLES	6
4.1. Sujets, matériels & méthodes	6
4.1.1. <i>Identification des admissibles</i>	6
4.1.2. <i>Validation de la méthode et de la liste des admissibles</i>	7
4.2. Résultats : description des admissibles	8
4.3. Discussion	9
5. LES ADMIS	9
5.1. Sujets, matériels & méthodes : déroulé des épreuves d'admission	9
5.2. Résultats	11
5.2.1. <i>Validation des épreuves et du déroulé du concours</i>	11
5.2.2. <i>Analyse des notes et classement</i>	11
5.2.3. <i>Validation de la liste des candidats classés</i>	11
5.2.4. <i>Description des classés</i>	12
5.2.5. <i>Retour des candidats sur les épreuves</i>	14
5.3. Discussion	14
5.4. Sujets, matériels & méthodes : Inscription des Admis	15
5.5. Résultats	15
5.5.1. <i>Dernier rang appelé</i>	15
5.5.2. <i>Description des admis ayant confirmé leur inscription définitive</i>	15
5.6. Discussion	17
6. CONCLUSION	18

Le présent rapport détaille les résultats de l'édition 2024 du concours d'entrée à l'école vétérinaire UniLaSalle.

1. REGLEMENTATION APPLICABLE

- [Décret n°2020-1520 du 03 décembre 2020 relatif à l'enseignement vétérinaire / Conditions d'admission pour suivre les études vétérinaires : Article R812-52 à R812-54 du code rural et de la pêche maritime](#)
- [Décret n°2021-1519 du 23 novembre 2021 relatif à la formation des vétérinaires et modifiant diverses dispositions du code rural et de la pêche maritime / Conditions particulières de recrutement, d'évaluation et de délivrance des diplômes : Art. R. 813-70-4 du code rural et de la pêche maritime](#)
- [Arrêté du 4 mars 2022 relatif à l'agrément provisoire de l'Institut polytechnique UniLaSalle pour délivrer un certificat d'études fondamentales vétérinaires et organiser une année d'approfondissement réservée aux titulaires de ce certificat dont la validation permet d'accéder au diplôme d'Etat de docteur vétérinaire](#)

2. OBJECTIF DU CONCOURS ET ATTENDUS NATIONAUX

2.1. Objectif du concours

Le concours vétérinaire UniLaSalle est un concours post bac permettant d'intégrer la première année de l'école vétérinaire UniLaSalle. Il a pour objectif d'identifier les meilleurs étudiants aptes à réussir les études vétérinaires et à s'engager durablement dans la profession, tout en restant attentif aux élèves qui n'auraient pas pu exprimer leur potentiel au lycée.

Plus en détails, les étapes du recrutement (admissibilité, admission) visent à évaluer l'adéquation du candidat aux attendus nationaux concernant la formation vétérinaire.

Pour la session 2024, 120 places étaient ouvertes.

2.2. Attendus nationaux

Les attendus nationaux à la formation vétérinaire en école vétérinaire française (EVF) sont :

- *Souhaiter travailler avec les animaux et leurs produits (viande, lait...), en établissements de soins vétérinaires, en élevage ou dans l'industrie* : aptitude à travailler avec toutes les espèces animales ; faire preuve d'intérêts pour le monde animal en général, l'élevage, le bien-être animal, la transformation alimentaire et la santé publique, en lien avec les enjeux économiques, sociétaux, environnementaux ; aptitude à décrire l'ensemble des métiers de vétérinaire.
- *Disposer de bonnes connaissances et compétences scientifiques* : aptitude à mettre en place un raisonnement cohérent pour formuler une problématique, mettre en place la démarche d'investigation et en analyser des résultats ; maîtrise des connaissances fondamentales de la biologie.

- *Disposer de bonnes compétences en communication* : capacité à communiquer à l'écrit et à l'oral de manière rigoureuse et adaptée, en ayant recours à une expression claire, précise et de qualité ; capacité à se documenter dans au moins une langue étrangère, prioritairement anglaise, et aptitude souhaitée à l'écrire et à la parler à un niveau B1 ; aisance avec les outils numériques.
- *Disposer de bonnes connaissances et compétences méthodologiques* : capacité d'apprentissage (mémorisation, curiosité, aptitude à s'organiser et à agir de manière autonome) ; aptitude à maîtriser son stress et à prendre des décisions dans l'urgence ; aptitude à développer une habileté manuelle de précision.
- *Disposer de qualités humaines, de bienveillance et d'écoute* : capacité à mener un dialogue en exposant ses idées dans le respect de son interlocuteur ; capacité à interagir au sein d'un groupe ; à écouter ; à convaincre tout en prenant en compte des opinions divergentes le cas échéant ; aptitude à décider parfois seul face à des situations complexes.

NB : le terme « d'aptitude » exprime la notion de potentiel à développer, et les termes de « capacité » ou de « maîtrise » sont employés lorsque les attendus sont plus exigeants.

3. LES CANDIDATS

La première étape d'admissibilité visait à sélectionner les candidats ayant les hautes aptitudes académiques requises pour suivre la formation vétérinaire qui est une formation exigeante et longue. L'inscription s'est effectuée *via* le portail national de préinscription dans l'enseignement supérieur « Parcoursup ».

3.1. Sujets, matériels & méthodes : Conditions pour candidater

Pouvaient présenter leur candidature à l'école vétérinaire UniLaSalle, les élèves :

- En classe de Terminale, présentant pour la première fois le baccalauréat ou un diplôme équivalent à l'étranger ;
- Issus de la filière technologique STAV ou de la filière générale ayant choisi de préférence une combinaison de deux spécialités scientifiques parmi les suivantes : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, physique/chimie, ou encore biologie - écologie dans les lycées agricoles ;
- Suivant leur scolarité dans un lycée en France ou à l'étranger ;
- De nationalité française ou une autre nationalité européenne autorisée selon l'article R.812-53 du code rural et de la pêche maritime. L'[exercice de la profession de la médecine vétérinaire en France](#) répond aux mêmes conditions de nationalité.

Étaient également éligibles les élèves scolarisés en dernière année d'études secondaires à l'étranger et préparant pour la première fois ou ayant obtenu dans l'année scolaire, un diplôme de fin d'études secondaires équivalent au baccalauréat général, et remplissant les conditions de nationalité.

Toute personne ayant le statut de réfugié ou d'apatride reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides était assimilée à un ressortissant de ces États, conformément à l'article R.812-53 du code rural.

3.2. Résultats : Description des candidats

Au 14 mars 2024, 1182 élèves de terminale avaient émis un vœu pour la formation vétérinaire UniLaSalle, dont 1145 issus de la filière générale et 37 de la filière STAV.

Au 04 avril 2024, **1044 élèves** avaient **confirmé leur vœu**, dont 1021 issus de la filière générale et 23 de la filière STAV, comme le précise le tableau 1.

Le taux de confirmation des vœux est de 88,3%.

Filières	Total des vœux confirmés	Nombre Femmes	Nombre Hommes	Boursiers certifiés des lycées
Bac STAV	23	18	5	7
Bac Général	1021	779	242	66
TOTAL	1044	797	247	73

Tableau 1 : Données Parcoursup – Vœux confirmés session 2024

Le profil des candidats ayant validé leur vœu est détaillé dans les tableaux 2 et 3, et les éléments de leur fiche avenir dans le tableau 4.

Profils	2024	2023	2022
Candidats ayant confirmé leur vœu (nb)	1044	942	684
Sexratio : Femmes/Hommes (%)	76% / 24%	78% / 22%	79% / 21%
Boursiers certifiés du lycée (%)	7,0%	8,0%	4,0%
Issus de lycées privés / publics (%)	50% / 50%	52% / 48%	54% / 46%
Départements français représentés (nb sur 101)	94	95	78
Originaires des DROM et COM (nb / %)	53 / 5,1%	14 / 2,0%	14 / 2,0%
Scolarisés à l'étranger (nb / %)	37 / 3,5%	24 / 2,5%	18 / 2,6%
Diversité des lycées	706	635	479

Tableau 2 : Profil des candidats Parcoursup 2024

Filières et spécialités au Bac	2024	2023	2022
Bac G - physique-chimie & SVT	51%	55%	68%
Bac G - maths & physique-chimie	24%	25%	15%
Bac G - maths & SVT	17%	13%	14%
Bac G - physique-chimie & biologie écologie	3%	2%	2%
Bac G autres spécialités + autres bacs (I, SCI,...)	3%	3%	0%
Bac STAV	2%	2%	1%
TOTAL	100%	100%	100%

Tableau 3 : Filières et spécialités au bac des candidats Parcoursup 2024

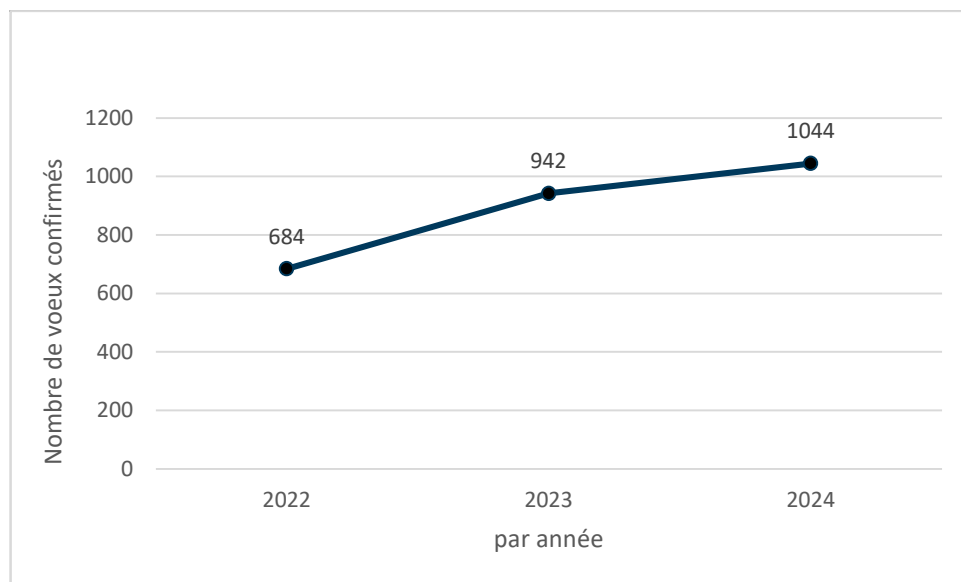
Éléments Fiche Avenir	2024	2023	2022
Méthode de travail très satisfaisante	66,0%	68,0%	69,0%
Autonomie très satisfaisante	76,6%	76,0%	77,0%
Capacité à réussir très satisfaisante	70,5%	69,0%	73,0%
Engagement citoyen : oui	59,2%	59,0%	48,0%
Niveau de classe très bon	45,0%	44,4%	-

Tableau 4 : Éléments de la Fiche Avenir des candidats Parcoursup 2024

3.3. Discussion

La formation vétérinaire UniLaSalle a été ouverte sur Parcoursup selon le calendrier national, du 17/01 au 14/03/2024 pour le choix des formations, puis jusqu'au 03/04/24 pour finaliser les dossiers et valider les vœux.

Le graphique 1 montre d'évolution de la demande pour la formation vétérinaire UniLaSalle sur les 3 premières années depuis son ouverture.



Graphique 1 : Evolution de la demande pour la formation vétérinaire UniLaSalle

La demande des lycéens pour la formation vétérinaire UniLaSalle a progressé de plus de 50% en 3 ans. Le nombre important et croissant de candidatures reçues confirme la forte demande des lycéens pour la formation vétérinaire en France. La formation UniLaSalle est davantage connue du grand public : de plus en plus de lycées et de familles connaissent désormais l'existence d'une 5^e école vétérinaire française.

4. LES CANDIDATS ADMISSIBLES

4.1. Sujets, matériels & méthodes

4.1.1. Identification des admissibles

Les critères généraux d'examen des vœux ont été publiés sur la fiche descriptive de la formation dans Parcoursup.

Étaient examinés :

- Les résultats académiques [*Critère essentiel*] ;
- Les compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire : la rigueur de la méthode de travail [*Critère complémentaire*] ;
- Le savoir-être : l'ouverture aux autres et curiosité [*Critère important*] ;
- La motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet : intérêt pour le métier de vétérinaire et la formation d'UniLaSalle [*Critère très important*] ;
- Les engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires : ouverture aux autres - engagement dans des associations, des clubs ou dans des activités du lycée (sport,

culture, solidarité...) [*Critère complémentaire*].

Les termes « essentiel », « très important », « important » et « complémentaire » correspondent à l'ordre décroissant d'importance, comme suggéré par Parcoursup.

Compte tenu du nombre élevé de candidatures reçues, l'examen des candidatures s'est appuyé sur un outil d'aide à la décision prenant en compte l'ensemble des résultats académiques (*ie. Toutes* les disciplines ont été intégrées et pondérées) des classes de première et de terminale. Un candidat n'ayant pas validé son dossier ou n'ayant pas rédigé de lettre de motivation a été d'office exclu.

Après vérification des éléments entraînant exclusion, les dossiers ont été classés par ordre décroissant de la note finale de dossier.

Concernant la décision de convoquer ou non les candidats aux épreuves d'admission, deux seuils ont été définis. La répartition des candidats dans les différentes catégories a été effectuée en fonction du nombre de candidats et de la distribution statistique de leurs notes obtenues grâce à l'outil d'aide à la décision :

- Les candidats classés au-dessus du « seuil haut » ont été déclarés admissibles automatiquement. Néanmoins, un sondage a été réalisé parmi ces dossiers et certaines lettres de motivation ont été relues par l'équipe de lecteurs afin de confirmer l'adéquation de la candidature au-delà de l'excellence de leurs dossiers ;
- Les dossiers des candidats dont la moyenne se situait entre le seuil haut et le seuil inférieur ont fait l'objet d'une lecture individuelle et complète par une équipe de référents expérimentés pour les admissions post-bac. A l'issue de la lecture des dossiers, les candidats ont été proposés pour une admissibilité ou refusés. Cette phase a permis d'identifier des candidats pour lesquels des situations particulières devaient être prises en compte (éléments de la fiche Avenir Parcoursup indiquant le niveau de la classe « Excellent » ou « Très bon », capacité du candidat à réussir dans la formation, appréciations des professeurs, motivation ; événement familial, handicap, etc.) ;
- Une partie des dossiers des candidats dont la moyenne avoisinait mais se situait en dessous du « seuil inférieur » ont également fait l'objet d'une lecture individuelle complète ; il s'agissait ici d'identifier des candidats disposant du potentiel et de la motivation nécessaires mais dont les situations spécifiques avaient impacté négativement leur dossier scolaire ;
- Les autres candidatures classées en-dessous du « seuil inférieur » ont été écartées, sans lecture de dossier, leurs résultats académiques étant jugés trop fragiles, au-delà de toute motivation.

Une liste des candidats admissibles a ainsi été établie pour les candidats de bac général et une seconde pour ceux de bac technologique.

4.1.2. Validation de la méthode et de la liste des admissibles

La méthode d'identification des candidats admissibles puis la liste des admissibles issue de cette identification ont été présentées en amont au jury du concours d'admission.

Ce jury a été nommé par le ministère de l'Agriculture sur proposition d'UniLaSalle, conformément à l'article R.813-70-4 du code rural ; il était présidé par un professeur des Écoles Nationales Vétérinaires, co-présidé par un maître de conférences des Écoles Nationales Vétérinaires (ENV), et comprenait 2 vétérinaires en exercice, extérieurs à UniLaSalle, et 4 enseignants-chercheurs permanents d'UniLaSalle. Il avait pour rôle d'accompagner UniLaSalle et d'arbitrer les propositions faites tout au long du processus de recrutement. A chaque étape, un procès-verbal relatif à cette première étape a été rédigé et signé par le président du jury et transmis, à l'initiative d'UniLaSalle, à la DGER.

Le jury d'admission au concours a ainsi déclaré admissibles 463 lycéens, dont 456 issus de la filière générale et 7 STAV) ; soit un taux d'admissibilité de 44%.

Le tableau 5 donne l'évolution du taux d'admissibilité sur 3 ans.

	2024			2023			2022		
	Vœux confirmés	Admissibles	Taux	Vœux confirmés	Admissibles	Taux	Vœux confirmés	Admissibles	Taux
Bac général	1021	456	44,7%	924	410	44,4%	677	464	68,5%
Bac STAV	23	7	30,4%	18	7	38,9%	7	4	57,1%
TOTAL	1044	463	44,3%	942	417	44,3%	684	468	68,4%

Tableau 5 : Évolution du taux d'admissibilité à la formation vétérinaire UniLaSalle

Les candidats admissibles ont été convoqués par mail aux épreuves d'admission à l'école vétérinaire.

La volonté d'UniLaSalle est de convoquer autant de candidats que possible, afin de découvrir/repérer des profils prometteurs qui ne seraient pas forcément en tête de classement académique, pour autant qu'ils remplissent les conditions d'aptitude académique nécessaires.

4.2. Résultats : description des admissibles

Le profil des candidats retenus est détaillé dans les tableaux ci-dessous.

Profils	2024	2023	2022
Candidats admissibles (nb)	463	417	468
Sexratio : Femmes/Hommes (%)	78% / 22 %	77% / 23%	79% / 21%
Boursiers certifiés du lycée (%)	5,2%	5,0%	3,0%
Issus de lycées privés / publics (%)	50% / 50%	52% / 48%	54% / 46%
Originaires des DROM et COM (nb / %)	22 / 4,8%	6 / 1,4%	-
Scolarisés à l'étranger (nb / %)	17 / 3,7%	16 / 3,8%	-

Tableau 6 : Profil des candidats admissibles 2024

Filières et spécialités au Bac	2024	2023	2022
Bac G - physique-chimie & SVT	51%	55%	68%
Bac G - maths & physique-chimie	30%	25%	15%
Bac G - maths & SVT	12%	13%	15%
Bac G - physique-chimie & biologie écologie	2%	2%	1%
Bac G autres spécialités + autres bacs (I, SCl,...)	3%	3%	0%
Bac STAV	2%	2%	1%
TOTAL	100%	100%	100%

Tableau 7 : Filières et spécialités au bac des candidats admissibles 2024

Éléments Fiche Avenir	2024	2023	2022
Méthode de travail très satisfaisante	91,9%	95,6%	-
Autonomie très satisfaisante	96,1%	97,1%	-
Capacité à réussir très satisfaisante	96,1%	95,6%	88,9%
Engagement citoyen : oui	65,1%	67,0%	-
Niveau de classe très bon	54,5%	50,1%	52,8%

Tableau 8 : Éléments de la Fiche Avenir des candidats admissibles 2024

4.3. Discussion

Ces données montrent :

- Une augmentation de la proportion des candidats originaires des DROM et COM (près de 4 fois plus en nombre) ;
- Une augmentation de la doublette « maths & physique-chimie » au détriment de celle de « physique-chimie & SVT » ;
- Un nombre proportionnellement stable de candidats issus de la filière STAV ;
- Une stabilité des statistiques pour le reste des points étudiés.

5. LES ADMIS

5.1. Sujets, matériels & méthodes : déroulé des épreuves d'admission

Les aptitudes académiques ayant été confirmées lors de la sélection précédente, cette seconde étape qui s'est déroulée du 24 avril au 2 mai 2024 à l'école vétérinaire UniLaSalle de Rouen, visait à identifier les candidats disposant d'un profil en adéquation avec la formation et la profession de vétérinaire.

A ce stade, les résultats de la phase d'admissibilité n'ont plus été pris en compte : tous les candidats ont à nouveau eu la même chance.

Au-delà des connaissances (considérées comme acquises par l'étape d'admissibilité), le concours visait à évaluer les qualités humaines et intellectuelles du candidat ce qui incluait les compétences relationnelles, l'aptitude au raisonnement et à la logique, la rapidité et la méthodologie, la représentation spatiale.

Le concours était composé de 4 épreuves programmées sur une demi-journée :

- *Épreuve "motivation et communication"* : au travers d'un entretien individuel avec le candidat, les examinateurs ont cherché à comprendre les motivations de l'étudiant – y compris ses questionnements – à devenir vétérinaire, à faire ressortir la personnalité et le savoir-être de chaque étudiant, dans le but d'identifier l'adéquation de l'étudiant avec les études vétérinaires et l'exercice de son futur métier. Si l'attitude, la posture, la cohérence et l'argumentation des propos, et la réactivité ont été évaluées, l'éloquence ou la maîtrise de la dialectique ne l'ont pas été.
- *Épreuve "observation, analyse et raisonnement"* : cette épreuve orale combinant un exercice d'observation et un entretien individuel, était centrée sur la mise en évidence des capacités intrinsèques de chaque étudiant dans son sens de l'observation, de mémorisation, d'écoute, sa vivacité d'esprit et sa capacité de synthèse. En présentiel comme en situation de distanciel, une équipe support était disponible pour assurer le bon déroulé de cette épreuve.

- *Épreuve "réflexion et éthique"* : cette épreuve écrite sous forme de questions à choix multiples était centrée sur la mise en évidence des capacités intrinsèques de chaque étudiant dans la réflexion, l'analyse, le raisonnement par la déduction et la logique, et la visualisation spatiale. Elle comportait des éléments de culture générale appliqués à la profession vétérinaire, aux sciences du vivant et de l'environnement et à l'agroalimentaire.
- *Épreuve "travail en équipe"* : que ce soit dans les études ou dans sa pratique future, les interactions dans un groupe et la collaboration au sein d'une équipe seront au centre de la vie de l'étudiant vétérinaire UniLaSalle. C'est pourquoi les épreuves d'admission comportaient une composante d'épreuve en groupe qui a permis à chacun de mettre en évidence ses capacités relationnelles dans le travail. Cette épreuve évaluait la capacité d'adaptation, l'écoute et la compréhension de l'autre, le sens des priorités, la gestion du temps. En situation de distanciel, le sujet de l'épreuve a été adapté.

Pour les épreuves orales, UniLaSalle a constitué des binômes d'examineurs, associant des vétérinaires et des enseignants-chercheurs UniLaSalle. Ces examinateurs ont été sélectionnés en raison de leurs compétences, de leurs qualifications et/ou de leurs contributions professionnelles reconnues dans chacun des deux pools :

Pool des vétérinaires	Pool des salariés UniLaSalle
<ul style="list-style-type: none"> - Docteur vétérinaire diplômé depuis plus de 5 ans inscrit au Conseil National de l'Ordre des Vétérinaires et - intervenant dans le cadre de la formation continue de vétérinaires ou ASV, ou intervenants auprès d'étudiants vétérinaires ou/et ayant (ayant eu) des responsabilités dans les instances professionnelles vétérinaires, ou/et accueillants ou ayant accueillis des stagiaires vétérinaires au moins 5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> - Membre permanent enseignant de l'établissement - Diplômé d'un doctorat (PhD) ou/et diplômé vétérinaire, ou/et présentant plus de 10 ans d'expérience académique dans l'enseignement supérieur

Tableau 9 : Critères de sélection des membres du jury pour les épreuves orales

L'objectif de la mixité professionnelle de ce binôme était de porter un regard enrichi et équilibré sur chacun des candidats. Les binômes ont été constitués par tirage au sort, dans les 2 semaines précédant le début des épreuves, par la Direction de la formation vétérinaire UniLaSalle et ont été réajustés le cas échéant afin qu'au moins un des 2 membres du binôme ait déjà participé lors de la session 2023 et/ou 2022.

Dans tous les cas, en amont du concours, chaque examinateur a eu l'obligation de suivre une formation spécifique visant à :

- Expliciter les attendus et la philosophie du concours ;
- Présenter et expliquer l'attendu des épreuves ;
- Présenter et expliquer l'utilisation des grilles de notation associées à chacune des épreuves ;
- Alerter sur les erreurs et biais possibles de l'évaluation.

Chaque membre du jury devait indiquer tout conflit d'intérêt potentiel avec un candidat, le cas échéant un autre jury était attribué au candidat.

Ainsi, tous les jurys ont été formés au préalable aux objectifs du concours, à la tenue des différentes épreuves orales, à la détection et l'évitement des biais, à la notation spécifique des épreuves, avec le concours de la cellule d'appui pédagogique, de vétérinaires de l'équipe projet et la Direction du projet. Chaque jury disposait en plus d'une trame de déroulé des épreuves à suivre et d'une grille de notation dédiée et spécifique pour chaque épreuve.

L'épreuve écrite (QCM) a été réalisée de façon dématérialisée par l'intermédiaire de la plateforme

pédagogique Moodle. Les candidats ont donc complété leurs réponses directement en ligne. La correction a été automatisée *via* le paramétrage de la plateforme.

5.2. Résultats

5.2.1. Validation des épreuves et du déroulé du concours

Préalablement au concours, les épreuves ainsi que l'ensemble du processus ont été présentés et validés par le jury du concours d'admission.

Un procès-verbal relatif à cette deuxième étape a été rédigé et signé par le président du jury.

Un total de 446 candidats se sont présentés aux épreuves d'admission dont 439 candidats issus de série générale et 7 candidats issus de la série STAV.

Par ailleurs, 14 candidats ont bénéficié d'un aménagement des épreuves du concours en lien avec une situation de handicap, soit 3,2% de l'effectif (contre 5 en 2023 - 1,2% et 7 en 2022 - 1,6%).

5.2.2. Analyse des notes et classement

Les notes obtenues aux différentes épreuves ont été contrôlées par des Enseignants-Chercheurs mathématiciens et statisticiens afin de détecter des biais potentiels et de s'assurer de la qualité de la mesure des épreuves. Les analyses ont confirmé la qualité des mesures des épreuves pour classer les candidats ; aucun biais statistique en lien avec les jurys d'examineurs n'a été détecté.

Une note unique des épreuves a ensuite été calculée par candidat ; elle comprenait à la fois :

- La note obtenue au QCM,
- La note obtenue au travail en équipe,
- La note obtenue à la suite des deux entretiens individuels (motivation & communication puis observation & analyse),
- L'appréciation globale du candidat notée par le jury.

5.2.3. Validation de la liste des candidats classés

A l'issue du concours, les résultats ainsi que la liste des candidats classés ont été présentés au jury du concours d'admission et discutés.

Sur la base de ces résultats, le jury a arrêté le classement individuel des admis, des candidats en liste complémentaire et des candidats non classés. Un procès-verbal relatif à cette troisième étape a été rédigé et signé par le président du jury.

**Ainsi, au total,
- 254 candidats issus de la filière générale ont été classés : 115 sur liste principale et 139 sur liste complémentaire,
- et 5 candidats issus de la filière STAV ont été classés : 5 en liste principale mais aucun en liste complémentaire.**

L'admission définitive a été subordonnée à l'obtention du baccalauréat général ou d'un diplôme étranger reconnu équivalent.

5.2.4. Description des classés

Le profil des classés est détaillé dans les tableaux 10 et 11 ci-dessous.

Profils	2024		2023		2022	
	Général	STAV	Général	STAV	Général	STAV
Candidats classés (nb)	254	5	243	7	253	3
Sexratio : Femmes/Hommes (%)	76% / 24%	100% / 0%	76% / 24%	57% / 43%	79% / 21%	67% / 33%
Boursiers certifiés du lycée (nb / %)	8 / 3,1%	1 / 20,0%	12 / 4,8%		10 / 3,9%	
Issus de lycées privés / publics (%)	54% / 46%	40% / 60%	57% / 43%	57% / 43%	-	-
Originaires des DROM et COM (nb / %)	5 / 2,0%	0 / 0%	5 / 2,1%	0 / 0%	1,2%	0,0%
Scolarisés à l'étranger (nb / %)	12 / 4,7%	0 / 0%	13 / 5,3%	0 / 0%	3,5%	0,0%

Tableau 10 : Profil des candidats classés 2024

Éléments Fiche Avenir	2024	2023	2022
Méthode de travail très satisfaisante	92%	95%	91%
Autonomie très satisfaisante	95%	96%	94%
Capacité à réussir très satisfaisante	95%	94%	92%
Engagement citoyen : oui	65%	68%	55%
Niveau de classe très bon	57%	49%	-

Tableau 11 : Éléments de la Fiche Avenir des candidats classés 2024

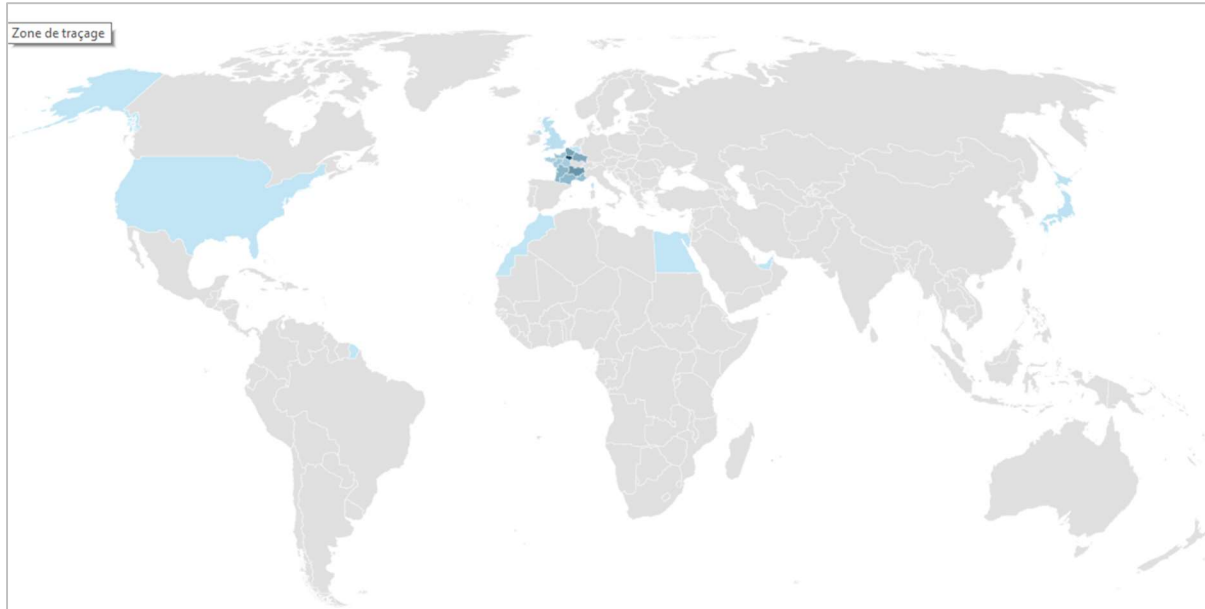
Plus de 95% des candidats classés ont obtenu au moins une mention Bien au bac (contre 98% et 2023 et 95% en 2022), **dont plus de 67% des effectifs présentaient une mention Très Bien voire Très Bien avec Félicitations du Jury** (contre 73% en 2023 et 52% en 2022), comme le détaille le tableau 12 ci-après.

Mentions au Bac / Effectifs	Bac général	%	Bac STAV	%	Total	%
Admis mention Très bien Félicitations	26	10%	0	0%	26	10%
Admis mention Très bien	147	58%	1	20%	148	57%
Admis mention Bien	70	28%	3	60%	73	28%
Admis mention Assez bien	8	3%	1	20%	9	3%
Autres diplômes - non précisé	3	1%	0	0%	3	1%
TOTAL	254	100%	5	100%	259	100%

Tableau 22 : Mentions obtenues au baccalauréat par les candidats classés 2024
Dont 3 baccalauréats internationaux : 1 diplôme passé en Suisse, 1 en Allemagne et 1 au Royaume-Uni

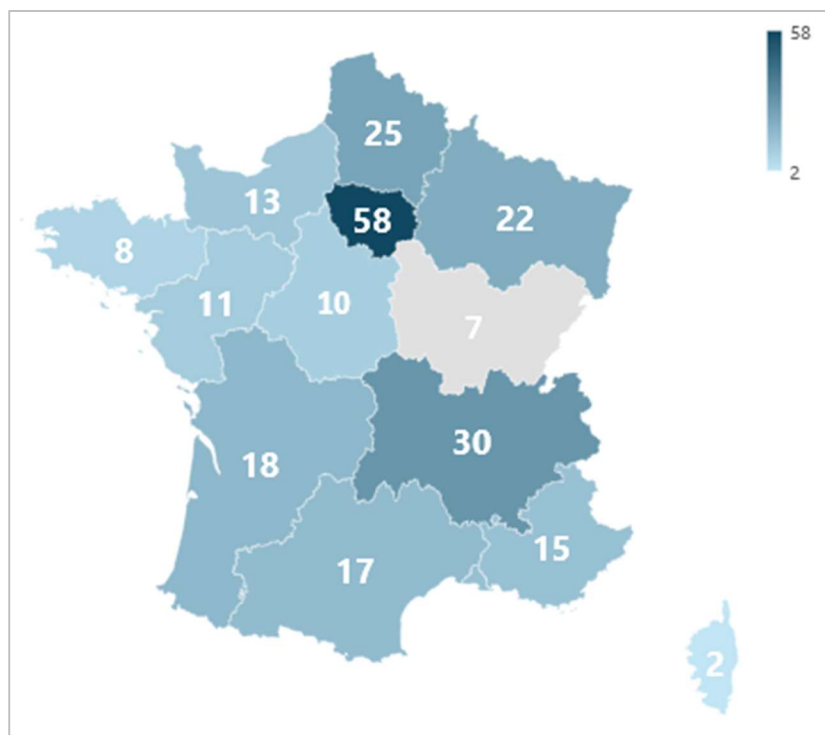
La provenance géographique des 259 classés est représentée ci-après.

Dans le monde, 11 candidats classés venaient de l'étranger (USA, Japon, Singapour, Emirats Arabes Unis, Egypte, Maroc, Royaume-Uni et Belgique) et 11 résidaient dans les DROM/COM (Guyane, Réunion, Mayotte, Guadeloupe, Martinique).



Carte 1 : Provenance géographique des classés 2024

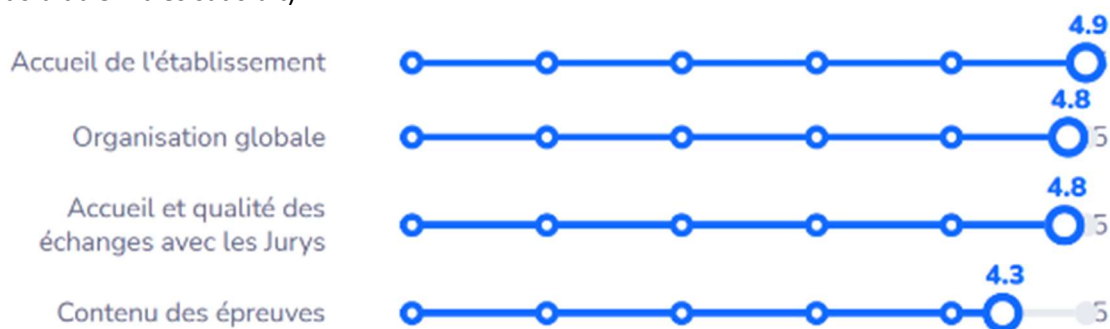
Plus précisément en France métropolitaine, nous constatons une couverture nationale, toutes les régions étant représentées.



Carte 2 : Détail de la provenance géographique en France métropolitaine des classés 2024

5.2.5. Retour des candidats sur les épreuves

La majorité des admissibles a été très satisfaite du concours d'admission dans sa globalité (de 0 = pas satisfait à 5 = très satisfait).



« Bienveillance », « accueillant », « chaleureux » et « original » ont été les mots les plus utilisés pour exprimer leur ressenti sur la demi-journée.



Figure 1 : Chiffres clés des épreuves d'admission à l'école vétérinaire UniLaSalle issue d'une enquête interne (taux de réponse 67%) – Session 2024

5.3. Discussion

Sur les 446 candidats ayant passé le concours,

- 416 ont été reçus en présentiel sur le campus de Rouen, soit 93% des candidats ;
- Et 30 en distanciel, soit 7%.

Chaque candidat a passé 55 min cumulées devant les deux examinateurs composant son jury, en épreuve individuelle ou en groupe. Les jurys ont donc eu le temps d'examiner chaque candidat de façon significative.

5.4. Sujets, matériels & méthodes : Inscription des Admis

Les résultats des candidats au concours ont été annoncés *via* la plateforme nationale Parcoursup qui indiquait leur statut d'*admis*, d'*admis sur liste d'attente* ou de *non admis* selon les situations, à compter du 30 mai 2024 pour la phase d'admission principale.

Comme pour toute formation relevant de Parcoursup, les étudiants devaient alors valider de façon définitive leur choix de formation. Tout étudiant admis refusant la formation libérait sa place, permettant ainsi l'appel d'un candidat sur liste complémentaire, par ordre de mérite.

Les candidats appelés ont été invités en parallèle à s'inscrire sur l'*Inscription En Ligne*, plateforme d'inscription dématérialisée d'UniLaSalle, afin de confirmer leur inscription définitive à la formation vétérinaire UniLaSalle. Pour ce faire, un mail leur a été envoyé, précisant les codes d'accès individuels nécessaires.

5.5. Résultats

5.5.1. Dernier rang appelé

Pour 120 places ouvertes en 2024 :

- Pour la filière générale, le rang au concours du dernier candidat appelé a été le **n°171/254** pour 116 places ;
- Pour la filière STAV, le rang au concours du dernier candidat appelé a été le **n°5/5** pour 4 places.

Seules 4 places sur les 5 réservées à la filière STAV ont été complétées ; la place vacante a été réattribuée et a ainsi porté le nombre de places à 116 pour la filière du bac général.

5.5.2. Description des admis ayant confirmé leur inscription définitive

Le profil des admis inscrits est détaillé dans les tableaux 13, 14 et 15 ci-dessous.

Profils	2024	2023	2022
Candidats inscrits (nb)	120	120	120
Sexratio : Femmes/Hommes (%)	73% / 26%	83% / 17%	75% / 25%
Boursiers certifiés du lycée (%)	4%	6%	8%
Boursiers de l'enseignement supérieur (%)	12%	13%	19%
Issus de lycées privés / publics (%)	56% / 43%	58% / 42%	63% / 37%
Originaires des DROM et COM (nb / %)	5%	3%	1%
Scolarisés à l'étranger (nb / %)	5%	3%	2%

Tableau 13 : Profil des inscrits à la formation vétérinaire UniLaSalle 2024

En 2024 encore, nous notons que la promotion est à nouveau très majoritairement féminine, avec néanmoins la plus forte proportion masculine sur les 3 années de recrutement (32 hommes sur 120 étudiants).

Filières et spécialités au Bac	Effectif inscrits	%
Bac G - physique-chimie & SVT	65	54,2%
Bac G - maths & SVT	11	9,2%
Bac G - maths & physique-chimie	36	30,0%
Bac G - maths & biologie écologie	2	1,7%
Bac G - physique-chimie & biologie éco	2	1,7%
Bac G - autres spécialités	0	0,0%
Bac autres (I, SCI, SBC-LFA)	0	0,0%
Bac STAV	4	3,3%
TOTAL	120	100%

Tableau 14 : Filières et spécialités au bac des étudiants inscrits 2024

Éléments Fiche Avenir	2024	2023	2022
Méthode de travail très satisfaisante	92,5%	94,1%	86,0%
Autonomie très satisfaisante	95,0%	95,8%	90,0%
Capacité à réussir très satisfaisante	96,7%	96,6%	90,0%
Engagement citoyen : oui	69,2%	68,6%	60,0%
Niveau de classe très bon	55,0%	53,4%	56,0%

Tableau 15 : Éléments de la fiche avenir des inscrits 2024

La moyenne générale du baccalauréat des inscrits de cette troisième promotion a été de **16,0/20** sur les (contre 16,3 en 2023 et 16,0 en 2022).

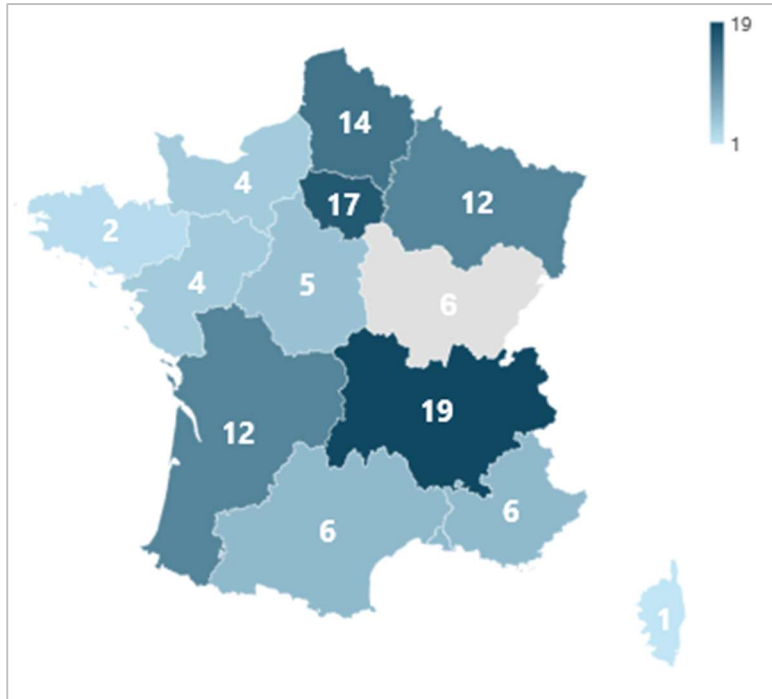
115 inscrits sur 120 ont eu une mention Très Bien avec Félicitations, Très Bien, ou Bien.

68 ont eu une mention Très bien (contre 82 en 2023 et 56 en 2022), dont 8 avec Félicitations du Jury (contre 8 en 2023 et 6 en 2022).

Mentions au Bac / Effectifs	Bac général	%	Bac STAV	%	Total	%
Admis mention Très bien Félicitations	8	7%	0	0%	8	7%
Admis mention Très bien	59	51%	1	25%	60	50%
Admis mention Bien	45	39%	2	50%	47	39%
Admis mention Assez bien	4	3%	1	25%	5	4%
TOTAL	116	100%	4	100%	120	100%
Moyenne au baccalauréat	16,1	-	15,2	-	16,0	-

Tableau 16 : Mentions et moyenne au baccalauréat des inscrits 2024

La carte de la provenance géographique détaillée ci-après, montre une assez bonne répartition sur le territoire national, toutes les régions de France métropolitaine étant représentées.



Carte 2 : Provenance géographique des inscrits à la formation vétérinaire UniLaSalle 2024

Hors métropole, 6 étudiants d’outre-mer ont été recrutés, soit 5% :

- 2 de Guadeloupe,
- 2 de Martinique,
- 1 de la Réunion
- Et 1 de Guyane.

et 6 étudiants de étrangers, soit 5% de la promotion également, par ordre d’éloignement :

- 1 de Belgique,
- 1 de Royaume-Uni,
- 1 d’Egypte,
- 1 des Emirats Arabes Unis,
- 2 du Japon.

5.6. Discussion

Le remplissage de la promotion a été très rapide : 61% de la promotion était déjà inscrite au 02 juin, soit dans les 4 premiers jours après l’envoi des résultats aux premiers classés (contre 59% en 2023). Notons que 103 places étaient déjà pourvues au 14 juin, soit 86% en 2 semaines.

Ainsi, 112 places ont été pourvues au cours du mois de juin, comme en 2023, puis 7 en juillet (contre 6 en 2023) et enfin la dernière le 19 août 2024.

Le rythme de remplissage de la promotion est strictement identique à celui de 2023.

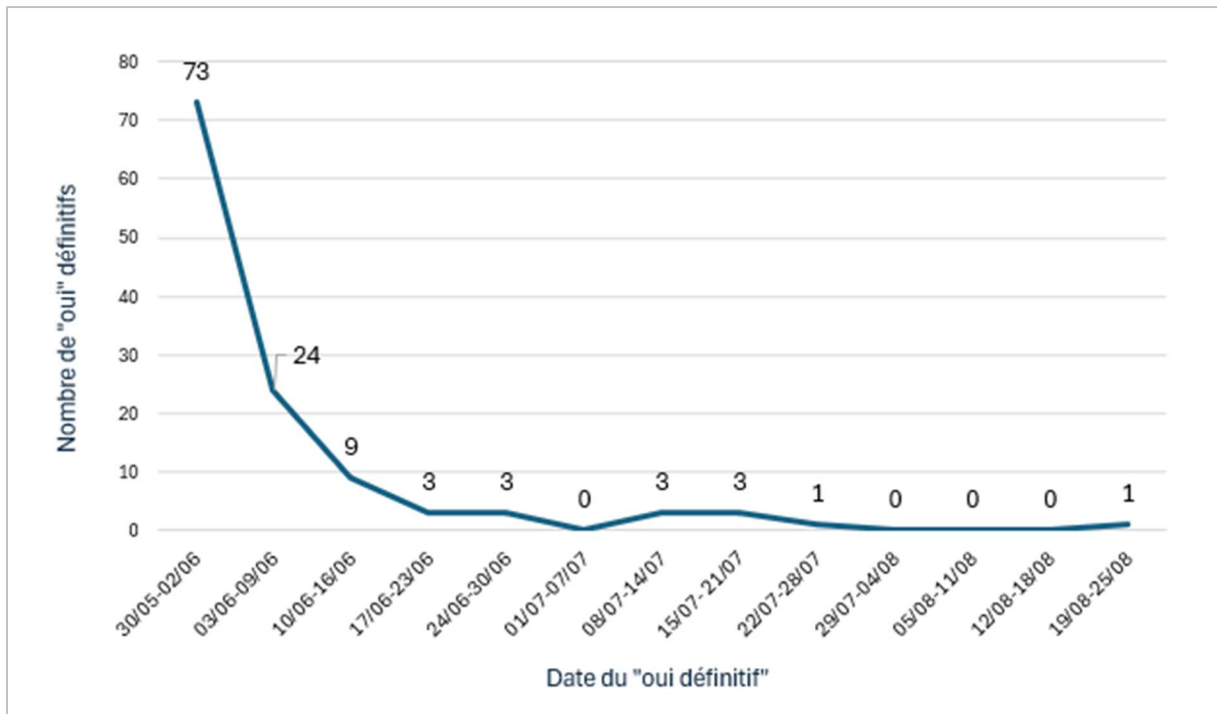


Figure 2 : Nombre de oui définitifs pour la formation UniLaSalle en fonction de la période (en semaines) – Session 2024

6. CONCLUSION

Le concours d'accès à la formation vétérinaire UniLaSalle 2024 a atteint ses objectifs. Il a permis de recruter les 120 étudiants attendus, sur la base d'un excellent niveau académique, et disposant des qualités nécessaires pour s'épanouir dans ce métier : une vision réaliste de la profession, une éthique personnelle et des compétences transversales comme l'aptitude à travailler en équipe, à agir de manière responsable ou encore à communiquer.

La promotion vet-003 a été accueillie le lundi 2 septembre 2024 pour une semaine d'intégration commune aux étudiants vétérinaires et ingénieurs sur le campus UniLaSalle de Rouen, afin de travailler la cohésion *inter* et *intra* formation.

La rentrée académique s'est tenue le lundi 9 septembre 2024.